

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES

1903 - 1904

IV

ALPHONSE CELS.

CONSIDÉRATIONS RÉTROSPECTIVES

RELATIVES A L'HOMME TERTIAIRE DE SPIENNES

(BELGIQUE).

(*Séance du 28 décembre 1903.*)

Dans le compte rendu de l'excursion de la Société d'anthropologie de Bruxelles à Mesvin et à Spiennes, le 5 septembre 1885⁽¹⁾, notre regretté confrère, M. E. Delvaux, relate la découverte des silex mesviniens de la façon suivante :

« Or, un fait de la plus haute importance doit être signalé à l'attention des anthropologues. A un niveau stratigraphique, jusqu'à présent confondu, semble-t-il, avec le précédent, bien qu'il appartienne peut-être à un âge plus ancien, il a été recueilli jadis, dans la tranchée de Mesvin, des silex absolument différents des haches chelléennes, des instruments qui offrent tous les caractères d'une ébauche, d'une taille rudimentaire et qui représentent, pour nous, ce que nous recherchons précisément, c'est-à-dire les plus anciens spécimens du travail de l'homme en Belgique.

» Les silex dont nous parlons proviennent également des bancs supérieurs de la craie de Spiennes, mais ils paraissent avoir été choisis, en général, dans la variété jaunâtre; ils sont grossièrement taillés ou, plus exactement, on a utilisé des fragments d'une certaine forme, résultant de l'éclatement naturel; on les a adaptés à la main et, ensuite de l'usure survenue, on y a pratiqué, au fur et à mesure des besoins, de grossières retouches...

(¹) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, 1885-1886, t. IV, pp. 176-208.

» Ces silex, signalés par MM. Cornet, Briart et Houzeau de Lehaie ⁽¹⁾, ont été recueillis en très grand nombre par un zélé chercheur, Gustave Neiryck...

» Tous ces silex, Neiryck les extrayait de la partie inférieure du dépôt caillouteux base du Quaternaire ou, plus exactement, au sommet des sables glauconifères landeniens remaniés sous-jacents. Nous devons ajouter que ceux que nous avons recueillis nous-même, ainsi que les ossements d'*Elephas*, de Rhinocéros, etc., de la tranchée de Mesvin, que nous possédons, proviennent tous des sables glauconifères remaniés, détrempés, dans lesquels ils se sont enfoncés, sans nul doute, en vertu de leur pesanteur spécifique.

» Nos silex se distinguent d'ailleurs par une patine toute spéciale, très différente du cacholong blanchâtre qui recouvre d'une pellicule épaisse les silex chelléens ou robenhausiens et qui, à elle seule, suffirait à prouver que ces derniers ont été longtemps abandonnés à l'action de l'air libre avant d'être ensevelis dans les eaux ou dans des dépôts qui les eussent préservés. La patine des silex que, pour les distinguer, nous appellerons *mesviniens* est, au contraire, extraordinairement mince, roussâtre et paraît exclusivement formée d'un enduit d'oxyde de fer et de manganèse.

• • • • •
» Nous concluons de ce qui vient d'être dit que par leur forme archaïque, leurs retouches grossières, leur patine spéciale, le niveau stratigraphique où ils ont été recueillis et la faune à laquelle ils sont associés, ces silex sont antérieurs aux instruments dits chelléens et qu'ils représentent les plus anciens monuments ou reliques du travail de l'homme rencontrés jusqu'à ce jour en Belgique ⁽²⁾.

Dans sa communication intitulée : *Les silex mesviniens* ⁽³⁾, lue en la séance du 1^{er} décembre 1885, Delvaux fait une étude approfondie de la question ; elle est divisée en huit parties, que je vais examiner :

1^o *De la nature du silex employé.* — Il est établi que les silex mesviniens de Spiennes sont de la variété jaune brunâtre, à grain rude et à cavernes, provenant des bancs supérieurs de la craie.

(1) A. BRIART, F. CORNET et HOUZEAU DE LEHAIE, *Rapport sur les découvertes géologiques et archéologiques faites à Spiennes en 1867*. 2^e édition. Mons, 1872.

(2) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. IV, pp. 183 et suivantes.

(3) *Id.*, t. VI, pp. 333-352.

2° *De la patine qui les recouvre.* — Elle est mince, d'un jaune brunâtre; beaucoup de ces silex paraissent même dépourvus de patine; elle varie plus ou moins d'un gisement à l'autre.

3° *De la forme ou de l'absence de forme qui les caractérise.* — En ce qui concerne la forme des silex mesviniens, l'erreur de Delvaux ne peut s'expliquer que par la rareté des pièces à formes nettement caractérisées. Non seulement celles de ma collection, publiées dans le *Bulletin* (1), en sont une preuve, mais dans la collection Neiryneck, déposée au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, j'ai vu des silex mesviniens ayant la forme dite *hache en amande*.

La judicieuse réflexion que Delvaux rapporte en ces termes n'en a pas moins conservé sa valeur : « Nous nous bornons à renouveler ici la déclaration que nous avons faite il y a passé vingt ans, à savoir que les haches en amande constituent des pièces trop achevées, d'une taille régulière trop perfectionnée pour représenter les essais, l'ébauche du travail de l'homme (2). »

4° *De la taille* et 5° *de l'adaptation à la main.* — Je viens de constater que nos hommes mesviniens connaissaient, exceptionnellement, je l'admets, vu l'extrême rareté des haches en amande de cette époque, la taille méthodique du silex, dans le but d'obtenir tel instrument de forme voulue, ainsi que l'adaptation de leurs outils à la main.

6° *Du gisement.* — Delvaux revendique la priorité de la découverte du gisement des silex mesviniens. Cette priorité ne reviendrait-elle pas à M. Desor, le savant géologue suisse? Voici ce que rapporte le compte rendu de la 6^e session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, à Bruxelles, en 1872 : « Lors de la visite du Congrès dans la tranchée de Mesvin, M. Desor fit remarquer, au contact du sable tertiaire et du dépôt caillouteux, une mince couche brune qu'il dit avoir déjà observée ailleurs à la base des graviers quaternaires. D'après M. Desor, elle pourrait être l'indice de l'existence d'un ancien sol végétal qui aurait précédé le dépôt des couches quaternaires (3). »

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 171, II et pl. V, ainsi que le t. VII, p. 281 (cette pièce fait partie de ma collection), et t. VIII, p. 53.

(2) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. IV, p. 334.

(3) Page 268.

Cette priorité me semble avoir d'ailleurs un intérêt des plus relatifs; qu'il me soit permis de constater qu'au moment où Delvaux faisait son compte rendu de l'excursion à Mesvin et à Spiennes, j'avais déjà reconnu l'importance capitale du gisement de la carrière Quintens; celle-ci m'avait été signalée par M. Dethise, instituteur à Spiennes à cette époque. J'y avais déjà découvert des silex mesviniens en place, et cela dans la partie supérieure de la couche de Landenien, dont la communication de Delvaux me révéla la grande valeur scientifique; de plus, j'avais déjà découvert, à la base de cette couche, un silex noir verdâtre révélant la taille intentionnelle.

Plusieurs fois je fus tenté d'intervenir lors de la lecture du compte rendu; j'eus maintes fois sur les lèvres l'argument décisif qui devait élucider la question du gisement des silex mesviniens et justifier la savante hypothèse de Delvaux relative à la différence d'âge des silex mesviniens et des silex du limon quaternaire; mais mieux valait attendre les résultats de plus amples trouvailles, afin d'être à même d'inférer de documents nombreux et incontestables, un fait déconcertant : la présence de silex taillés par l'homme, à la base du Landenien en place dans le gisement de la carrière Quintens.

7° *De la faune associée, fournissant la preuve paléontologique.* — Cette faune quaternaire des alluvions du Hainaut me fait l'effet de fournir une preuve paléontologique assez déconcertante ⁽¹⁾; il y aurait donc eu dans cette région une succession de races humaines pendant que la faune s'y était maintenue; je n'y vois aucune impossibilité.

8° *Du type humain dont ils représentent l'outillage. L'homme mesvinien.* — « Le volume et le poids des instruments indiquent bien une race forte, vigoureuse, robuste; mais nos races ne l'étaient-elles point indistinctement toutes à ces époques? » écrit Delvaux ⁽²⁾.

Voilà certes une appréciation qui surprend de la part d'un savant connaissant l'outillage des hommes des cavernes. Le volume, l'adaptation à la main, le poids des instruments mesviniens dépassent-ils ceux des instruments des limons quaternaires? On en

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 343.

(2) *Id.*, t. VI, p. 344.

doit inférer des proportions corporelles supérieures chez l'homme mesvinien. Et comme les instruments des cavernes sont eux-mêmes inférieurs sous ces mêmes rapports aux instruments des limons quaternaires, par une semblable inférence s'établira l'infériorité corporelle de l'homme des cavernes. Pour se convaincre de ces faits, il suffit de comparer trois séries relativement considérables de ces silex, un millier de chacune par exemple; des proportions des instruments, on inférra aisément la dimension moyenne de la main, grâce à leur adaptation à cet organe; ensuite de la dimension moyenne de la main pourra être inférée quelle moyenne de proportion totale atteignait chacune de ces trois races (1).

Malgré les erreurs d'ailleurs peu importantes que je viens de signaler, j'attache à ces deux publications de Delvaux une haute valeur scientifique.

Pendant les années 1886 et 1887, je poursuivis mes recherches, avec une ardeur que secondait le dévoué M. Dethise, dans les carrières de la région de Spiennes, et je me suis décidé à en publier les résultats, le 26 septembre 1887, malgré les amicales exhortations de Delvaux (2).

Cette publication ayant donné lieu à de graves erreurs de fait et d'appréciation, je me vois, à mon grand regret, contraint d'en faire un exposé historique, en relatant les différents incidents qu'elle a provoqués.

Je constate d'abord que *carrière Quintens* est le nom sous lequel cette carrière abandonnée me fut indiquée par M. Dethise; elle fut également désignée sous ce nom par M. Mourlon; j'ignore la raison pour laquelle elle fut appelée *carrière de MM. Carbon et van Roy* par MM. Delvaux et Houzeau de Lehaie dans leur rapport.

La communication que j'ai soumise à la Société le 26 septembre 1887 a pour titre : *Essai d'une classification des instruments quaternaires en silex et considérations préliminaires sur l'existence de l'homme à l'époque tertiaire dans les environs de Spiennes* (3).

Elle est divisée en trois parties. La première comprend la classification et des renseignements sur la taille du silex : je n'ai pas à y revenir. La deuxième concerne les silex mesviniens et j'y trouve à insister. En effet, elle débute comme suit : « Jusqu'à présent, les archéologues qui s'occupent spécialement des objets préhistoriques s'en sont tenus pour ainsi dire exclusivement aux données géolo-

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 344.

(2) *Id.*, t. IX, p. 203.

(3) *Id.*, t. VI, pp. 156-182.

giques et paléontologiques pour déterminer l'âge des silex ouvrés.

» La question du gisement est d'une importance capitale; il appartient incontestablement aux géologues de déterminer l'âge des silex enfouis dans le sol. Cependant je suis convaincu que les silex taillés, étudiés en eux-mêmes, doivent aussi permettre de résoudre la question de leur âge, témoins ceux que l'on trouve à la surface du sol par exemple, parmi lesquels on distingue, après avoir acquis un peu d'expérience, les pièces quaternaires de celles qui sont de l'âge de la pierre polie. En conséquence, je me suis spécialement appliqué à étudier la marche de l'art de tailler le silex et à en signaler les progrès successifs, lorsque ceux-ci permettent de caractériser une période de l'âge de la pierre; toutefois, je ne considérerai les résultats ainsi obtenus comme certains qu'après les avoir soumis au jugement des géologues pour ce qui concerne la question de l'âge géologique des silex en question (*). »

J'étais loin de me douter, en écrivant ces lignes, que le savant professeur Prestwich publierait un important travail *Sur la présence d'instruments de silex paléolithiques dans le voisinage d'Ightham, Kent* (**), trouvés hors de leur gisement, à la surface du sol et que, frappé de leur différence avec les silex des limons quaternaires, il n'aurait pas hésité à les attribuer à une époque antérieure à celle de ces derniers. Il a été incontestablement reconnu depuis que ces silex d'Ightham, récoltés en grand nombre par M. B. Harrison, sont identiques aux silex mesviniens des environs de Spiennes.

Il est étonnant qu'en les publiant, J. Prestwich, membre honoraire de la Société d'anthropologie de Bruxelles, n'ait tenu aucun compte du rapport de MM. Cornet, Briart et Houzeau de Lehaie, ni des découvertes de G. Neiryneck, ni de la judicieuse constatation de Desor, lors de la visite de la tranchée de Mesvin par les membres du Congrès de Bruxelles en 1872, dont J. Prestwich faisait partie, ni des publications de Delvaux, ni des miennes, — toutes communications relatives aux silex mesviniens. Est-il à présumer que Prestwich ignorait encore ces nombreux documents scientifiques en 1895, lorsqu'il publia son volume intitulé : *Collected papers on some controverted questions of geology?* Ces documents pourtant lui eussent fourni la preuve de la valeur de sa savante hypothèse au sujet de l'âge des silex d'Ightham.

Je ne vois point de modifications à faire dans ce que j'ai publié à

(*) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 163.

(**) *Quarterly Journal of the Geological Society*, May 1889.

propos des silex mesviniens : « Les différences qui existent entre les silex véritablement quaternaires et les silex mesviniens, qui sont peut-être, eu égard à leur gisement, de l'époque de transition du Tertiaire au Quaternaire, peuvent donc se résumer ainsi : les silex mesviniens sont plus grands, d'une taille plus grossière, et les pièces d'une forme voulue sont beaucoup plus rares qu'à l'époque suivante.

» Les nucleus ou, pour parler plus exactement, les blocs de silex dont les hommes mesviniens ont enlevé des éclats n'ont pas de plan de frappe ; si celui-ci existe exceptionnellement, sa production est, peut-on dire, due au hasard : de plus, l'absence complète de lames de silex caractérise également l'industrie de cette époque ; la nature du silex employé, la variété jaunâtre, ne se prête d'ailleurs pas à la confection des lames.

» La taille par pression semble également n'avoir été découverte qu'à l'époque quaternaire. Quant à la taille par percussion, sur les instruments faits par ce procédé, surtout pour ce qui concerne les instruments à tenir à la main, les points de frappe sont irrégulièrement espacés ; il en résulte que les éclats enlevés sont de dimensions très variables ; de plus, les nombreuses esquilles attestent l'inhabileté des hommes de cette époque ; leur savoir-faire est de beaucoup inférieur à celui des hommes véritablement quaternaires ⁽¹⁾. »

J'en arrive à la troisième partie de ma publication. Elle débute comme suit : « Je tiens à déclarer de prime abord que de semblables pièces se trouvent dans les graviers de différents niveaux ; par contre, je n'ai pas trouvé d'autres pièces, pas même des silex mesviniens, dans le gravier le plus profond, dont je vais m'occuper dans un instant.

» La présence de pièces analogues à celles de la série que je vous soumetts en ce moment, dans plusieurs graviers d'âges différents semble donc devoir être attribuée à des remaniements dus probablement à des cours d'eau à allure torrentielle, qui auront entamé la partie supérieure de la couche, à la base de laquelle ne se trouvent que des silex verdis, restés en place. Le même cas s'est présenté pour les silex mesviniens ⁽²⁾. »

Le transport d'une couche par l'action des eaux a évidemment pour résultat de mélanger les silex qu'elle contenait à ceux de la

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 167.

(2) *Id.*, t. VI, p. 168.

couche sous-jacente; tel est précisément le cas sur les plateaux d'Ightham, où silex polis, quaternaires et mesviniens ont été recueillis, réunis à fleur de sol; aussi, je féliciterais encore le savant J. Prestwich, comme je l'ai fait en 1880, d'avoir aussi nettement reconnu la différence d'âge de ces silex, si le silence persistant qu'il garda au sujet des découvertes faites en Belgique, et qu'il n'ignorait pas, n'entachait pour moi d'une triste arrière-pensée l'originalité de son hypothèse.

Voici comment j'ai décrit les caractères distinctifs propres aux silex verdis : « L'aspect de ces pièces diffère notablement de celui des silex mesviniens; ceux-ci sont bruns et plus ou moins lustrés ⁽¹⁾; ceux-là sont vert foncé, se rapprochant du noir, lorsqu'on les extrait de leur gisement, et ils sont presque tous corrodés; cependant, ils ont été faits du même silex, celui de la variété jaunâtre.

» Parmi les silex mesviniens, il s'en trouve beaucoup qui affectent une forme parfaitement déterminée, tandis que les autres sont informes; il est aisé de constater que les hommes qui les employaient ne taillaient pas encore la pierre en vue d'obtenir telle espèce d'instrument, mais qu'ils brisaient des blocs de silex dans l'espoir d'obtenir un éclat utilisable; ils en étaient réellement à l'enfance de l'art.

» L'air de famille de ces silex est non moins caractéristique que celui des silex mesviniens.

» J'ai donc lieu de croire que les trois séries de silex que je viens de vous soumettre, Messieurs, représentent respectivement des stades bien distincts de l'industrie des hommes de l'âge de la pierre.

» Reste la question du gisement, qui est incontestablement la question capitale ⁽²⁾. »

Je ne vois rien à modifier à ce qui précède.

Lors de la discussion qui suivit immédiatement la lecture de ma communication, M. Delvaux prit le premier la parole; il déclara inadmissible l'hypothèse de la taille des silex trouvés à la base du Landenien, l'existence de l'homme étant impossible à ce niveau stratigraphique, « à la base des sables argileux glauconifères lan-

(1) Ma collection de silex mesviniens s'étant considérablement augmentée depuis 1887, j'ai à constater qu'ils ont généralement l'aspect *mat* plutôt que *lustré*.

(2) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 168.

deniens qui appartiennent, comme chacun sait, à l'Éocène inférieur (1) ».

Pour éviter tout malentendu sur le gisement, j'ai déclaré, au cours de la discussion, avoir recueilli moi-même et en place une partie de ces silex « sur le terrain crétacé, à la base du Landenien (2) ».

M. E. de Munck intervint dans la discussion, en soumettant à l'Assemblée des silex verdis, identiques aux miens, mais qui, à son avis, n'avaient pas été taillés intentionnellement; il disait les avoir recueillis à la base du Landenien, dont l'épaisseur à cet endroit atteint 2 à 3 mètres (3). Je note, sans y attacher d'importance, la demande de rectification de M. de Munck au sujet de l'épaisseur de la couche (4).

M. De Pauw, après avoir examiné ces silex, fit la déclaration suivante : « Il me paraît hors de doute que les silex de M. de Munck ont été taillés par l'homme (5). »

Un autre incident qui mérite rappel : avant la séance, et sans la moindre indication relative au gisement, j'avais soumis mes silex verdis à l'appréciation de MM. De Pauw et van Overloop, deux spécialistes d'une compétence incontestable en la matière; à ce moment, ces Messieurs y reconnurent sans hésitation des silex taillés par l'homme.

Avant l'inspection du gisement, M. Delvaux laissait le choix catégorique entre deux affirmations opposées : ou bien le gisement de ces silex est remanié, ou bien ils n'ont pas été taillés par l'homme.

Ce dilemme fut en quelque sorte la conclusion de cette première discussion; l'Assemblée décida, à ma demande, soutenue par quelques confrères, de faire vérifier l'état du gisement; MM. Delvaux et Houzeau de Lehaie voulurent bien accepter, comme commissaires, d'en rédiger le rapport.

Lors de la visite, il fut constaté que le premier gisement indiqué par moi, celui de la carrière Solvay, était remanié (6); je n'ai donc plus à me préoccuper que du second gisement, celui de la carrière Quintens. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le rapport : « Nous nous sommes transportés ensuite à 200 mètres du premier gisement,

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 173.

(2) *Id.*, t. VI, p. 176.

(3) *Id.*, t. VI, p. 179.

(4) *Id.*, t. VI, pp. 244 et suivantes.

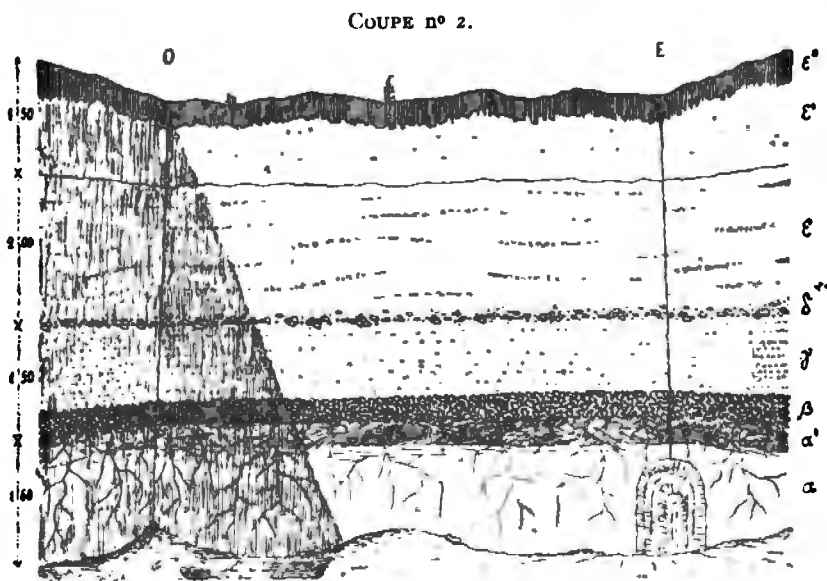
(5) *Id.*, t. VI, p. 179.

(6) *Id.*, t. VI, p. 190.

dans une carrière ouverte par MM. Carbon et van Roy ⁽¹⁾. (Note au bas de la page : Les coordonnées géographiques de ce point, prenant origine de la tour de l'église du village de Saint-Symphorien, sont : longitude est, 150 mètres; latitude sud, 800 mètres; altitude, 54 mètres. Planchette de Givry $\frac{XLV}{8}$ de la carte topographique de la Belgique à l'échelle de $\frac{1}{20000}$.) Cette excavation constitue le deuxième gisement exploité par M. Cels, celui où notre collègue a recueilli l'autre partie des silex qui font l'objet de sa communication.

» Cette carrière nous permet de voir cette fois, bien en place et distinctement séparés, les dépôts quaternaires et ce que l'érosion a laissé subsister de l'étage landenien.

» Voici d'ailleurs la coupe :



ε'' Humus	
ε' Terre à briques	1 ^m ,50
ε Ergeron stratifié à <i>Poupiés</i> et <i>Succinées</i>	2 ^m ,00
δ Cailloux roulés de silex bruns	0 ^m ,20
γ Sables argileux très glauconifères	1 ^m ,50
β Silex plus ou moins roulés, phanite et gravier verdis	
α' Craie brune (phosphate riche)	1 ^m ,60
α Id. à <i>B. mucronata</i> , <i>P. pulchellus</i> , etc.	

(1) Nom par lequel la *carrière Quintens* a été désignée par MM. les commissaires.

» Dans cette carrière, le cailloutis base du Quaternaire présente son facies ordinaire et ne donne lieu à aucune observation.

» Sous ce dépôt, on remarque une couche de sable argileux grisâtre, contenant une très forte proportion (60 à 70 %) de grains de glauconie, qui donnent à la masse une coloration vert foncé presque noire. Ce dépôt doit s'être formé dans une mer d'une certaine profondeur (dépassant 90 mètres, niveau moyen de la formation de la glauconie), où la rapidité des courants devait être peu considérable. Les grains de glauconie sont en général des moules internes de foraminifères.

» Ce sable argileux constitue, au point de vue qui nous occupe, une masse peu perméable, très cohérente, dans laquelle les silex ne pourraient pénétrer ⁽¹⁾.

» Bien que nous n'y ayons point trouvé de fossiles, sauf une dent de poisson brisée, nous sommes cependant d'accord pour considérer cette assise comme un peu plus ancienne que le tuffeau d'Angre et représentant, pour la région, l'horizon bien connu à *Pholadomya Konincki*.

» Ces sédiments marins, dont les éléments vont en augmentant de volume vers le bas, sont supportés par un lit de silex mélangés de gravier, base de l'étage et en même temps base ici des terrains tertiaires; il repose soit sur la craie brune, soit sur le phosphate riche résultant de l'altération de celle-ci. Ce dépôt de silex semble une accumulation littorale formée lors d'un envahissement par la mer pendant un mouvement d'affaissement des terres précédemment émergées. Il se compose de fragments de phtanite, de galets et de blocs subanguleux de silex, de grains de quartzite ainsi que de fossiles silicifiés, résidu de l'érosion du rivage et de la destruction par les vagues des falaises crétacées, etc. Les travaux exécutés pour l'exploitation des gisements de phosphate ont permis de se rendre compte de ces phénomènes.

» C'est dans ce dépôt nettement séparé des autres assises, et qu'il n'est pas possible de confondre avec elles, que notre collègue, M. Cels, a recueilli, ainsi qu'il nous l'a déclaré lui-même, l'autre partie des silex qu'il a présentés à la Société comme étant l'œuvre de l'homme tertiaire. Nous sommes d'avis que les faits ne justifient pas cette assertion ⁽²⁾. »

(1) La pesanteur spécifique de la glauconie diffère très peu, comme on sait, de celle du quartz hyalin.

(2) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, pp. 190-192.

Le savant rapport de ces Messieurs se termine par les réflexions suivantes, qui valent certes d'être relevées : « Nous ajouterons en finissant que sur les milliers de fragments de silex verdis provenant de la base de l'étage landenien que nous avons examinés, nous n'en avons jusqu'ici rencontré aucun dont la fracture ne puisse s'expliquer par des causes autres que celle produite par l'action humaine (1). »

Voilà une réflexion tout au moins étrange !

Imaginez l'auteur de ces lignes se livrant aux minuties d'un tel examen, sans cette réflexion préalable : « Malgré tout, certains de ces silex me font singulièrement l'effet d'être taillés par l'homme ! »

Mais voilà, on se décide, après réflexion, à ce qu'ont fait depuis tous mes confrères anthropologues : rejeter un fait au nom d'une théorie !

Est-ce bien là un procédé scientifique ?

Nier un fait uniquement parce qu'il heurte violemment des opinions préconçues ! Quelle inconséquence plus grave !

Le même procédé n'a-t-il pas échoué lorsqu'il fut mis en œuvre contre l'illustre Schmerling (2), après qu'il eut scientifiquement établi l'existence de l'homme quaternaire des cavernes de la Meuse, et contre Boucher de Perthes (3), lorsque celui-ci avait cru retrouver l'outillage de l'homme d'avant le déluge, alors qu'il avait découvert les silex de l'homme quaternaire du bassin de la Somme ?

A Schmerling a été opposée la légende de la création du monde, telle qu'elle est racontée dans la *Bible*, tandis que l'on s'est contenté de me menacer des darwiniennes apparitions d'un fantôme de stupéfiante anatomie préhistorique, rien que cela : l'*Anthropopithecus* (4).

Que quelqu'un décide lequel de ces deux procédés l'emporte en étrangeté !

La lecture du rapport fut suivie d'une discussion assez vive. Quoi qu'il arrivât, j'étais décidé à rester calme et à maintenir mon opinion, bien que M. Dollo eût crié à l'hérésie scientifique (5).

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 195

(2) Voir SCHMERLING, P.-C., *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, 1833, 2 vol. et atlas.

(3) BOUCHER DE PERTHES, *Antiquités celtiques et antédiluviennes*. Paris, 1847, 3 vol.

(4) DE MORTILLET, G., *Le préhistorique*, 2^e édition. Paris, 1885, chap. XIII. *Précurseurs de l'homme*, pp. 102 et suivantes.

(5) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 196.

En la séance du 27 février 1888, M. Rutot reprit *ex professo* la question de mes désagréables silex. Je n'ai pas assisté à cette séance. Il m'appartient cependant de faire remarquer, bien que M. Rutot ne m'ait pas cité, qu'il a, me semble-t-il, donné une forme trop peu courtoise à sa communication, et que le titre même : *Sur des silex taillés PRÉTENDUMENT trouvés dans le Landenien*, renferme déjà l'insinuation regrettable que je n'aurais pas trouvé moi-même mes silex en place. Le confrère était certes en droit de contester ma compétence scientifique et même d'exhiber mon ignorance en fait de préhistorique, mais il aurait dû le faire avec plus de réserve. Je me demande même si le fond de la leçon de M. Rutot en vaut mieux que la forme. Écoutons-le, car il est utile, il est indispensable le regard qu'on jette de temps en temps derrière soi, sur le chemin parcouru : « Étant absent lorsque la Société d'anthropologie a été saisie de la question de la trouvaille de silex taillés dans le Landenien inférieur, aux environs de Mons, je n'ai pu, à mon grand regret, assister aux discussions qui se sont produites à ce sujet.

» Ayant lu récemment dans les publications de la Société le travail, les observations auxquelles il a donné lieu et les comptes rendus des rapports qui ont été rédigés au sujet de la découverte, il m'est resté de cette lecture l'impression que la conviction de l'impossibilité absolue de rencontrer des silex intentionnellement taillés par une main humaine à une époque relativement aussi reculée n'était pas suffisamment entrée dans les esprits pour qu'il fût coupé court une fois pour toutes à l'annonce de découvertes de ce genre.

» Toutefois, je me trompe peut-être, mais, de toutes façons, il me semble que l'exposé des raisons géologiques et paléontologiques qui ont été données pour démontrer l'impossibilité de l'existence de véritables silex taillés d'âge landenien a été un peu écourté, de manière à enlever à ces raisons une partie de leur valeur.

» J'ai donc pensé qu'il n'était pas inutile de revenir sur ce sujet, et j'ai cru que les arguments déjà donnés, mais présentés de la manière suivante, pourraient mieux frapper les esprits (1). »

Après avoir rappelé la coupe du gisement où les trouvailles avaient été faites, M. Rutot me fait tenir un raisonnement tout à fait exquis de naïveté. Qu'on en juge : « Cela étant, on voit que le cailloutis de silex de la base du Landenien se trouve à 2 ou 3 mètres

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 414.

sous le cailloutis de base du Quaternaire avec véritables silex taillés ; de sorte qu'il n'est pas impossible que des personnes peu au courant de l'allure des couches et de la série des superpositions puissent se tenir le raisonnement suivant : Puisque nous trouvons de véritables silex taillés bien en place dans des couches géologiques à 3 mètres de profondeur sous le sol, pourquoi n'en trouvons-nous pas aussi à 2 ou 3 mètres plus bas ? Cette légère profondeur en plus n'éveille à l'esprit qu'une période de temps peu considérable, et de là à admettre la réalité de la découverte, il n'y a qu'un pas. De plus, ajoutons encore que souvent le Quaternaire a remanié la surface du Landenien, de sorte que vers la base du Quaternaire, il existe des zones de sable vert remaniées du Landenien sous-jacent, zones qu'un œil exercé peut seul nettement distinguer du Landenien en place.

» Or, quand même les éclats auraient bien été rencontrés dans le cailloutis base du Landenien *in situ* et réuniraient tous les caractères d'une taille intentionnelle, les géologues, en possession d'arguments autrement puissants que tout ce que l'on peut dire au simple examen de l'éclat, ne pourraient que répondre : la trouvaille est impossible, l'éclat n'est pas intentionnellement taillé par une main guidée par une volonté intelligente (1). »

Me faire raisonner de la sorte, n'est-ce pas excessif ?

Je me trouvais alors dans une situation extraordinaire, momentanément abandonné par deux confrères des plus compétents, houspillé de toutes parts et imperturbablement convaincu de la taille de mes pauvres silex !

A ce moment se produisit *le fait nouveau* : à Ixelles, sous les cailloux roulés, base du limon quaternaire, dans le sable bruxellien, c'est-à-dire l'étage le plus ancien de l'Éocène moyen, on découvrait des ossements de mammifères, et M. Mourlon en informait l'Académie de Belgique (2).

Ce savant avait fait appel à M. De Pauw pour la détermination de ces ossements ; celui-ci de le mettre au courant de ma découverte de silex dans le gisement de la carrière Quintens, et tous deux de s'y rendre ; ils explorèrent avec soin et eurent la chance de découvrir des silex taillés au niveau que j'avais indiqué à MM. les Commissaires lors de notre visite à ce gisement, le 2 octobre 1887.

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, pp. 415 et suivantes.

(2) *Sur la découverte, à Ixelles, d'un ossuaire de mammifères antérieurs au diluvium*. (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, 1889, 3^e sér., t. XVII, pp. 131-151.)

Cette fois la conviction de M. De Pauw, ainsi que celle de M. van Overloop, qui prit part à la découverte, furent définitivement faites au sujet de la taille de mes silex !

M. Mourlon s'intéressa à la question et reprit l'étude de ce gisement ; le résultat en fut communiqué à l'Académie de Belgique sous le titre : *Sur le gisement de silex taillés attribués à l'homme tertiaire, aux environs de Spiennes* ⁽¹⁾.

Ici se présente une complication assez sérieuse : MM. De Pauw, Mourlon et van Overloop ont constaté eux-mêmes la présence de silex taillés à la base de la couche de sable landenien de la carrière Quintens ; mais, dans sa communication à l'Académie, M. Mourlon n'y a signalé que la présence de *silex mesviniens* ; il écrit à ce sujet : « L'examen de tous ces silex, bien que présentant une patine un peu différente suivant la nature de la couche qui les renferme, montre qu'ils doivent provenir du banc de silex de la partie supérieure de la craie phosphatée, lequel se fendille au contact de l'air et s'observe fréquemment à la base des dépôts sableux rapportés au terrain éocène landenien.

• Ils appartiennent incontestablement au même type paléolithique que celui que M. le capitaine Delvaux a désigné sous le nom de *type mesvinien* ⁽²⁾. »

Voilà qui m'étonne, vu qu'à la base du Landenien de ce gisement, je n'ai trouvé que des silex taillés verdis, tous de dimensions exigües, dépourvus de formes déterminées, *différents sous tous les rapports des silex mesviniens* ⁽³⁾.

Me suis-je trompé ? Ou bien est-ce par hasard que je n'ai découvert aucun silex mesvinien à ce niveau ? Y aurait-il lieu de procéder à de nouvelles recherches pour élucider cette question ? Je suis loin d'en contester l'utilité ; la région de Spiennes nous ménage probablement plus d'une surprise encore.

Quoi qu'il en soit, le rapport de MM. Delvaux et Houzeau de Lehaie contient un argument qui milite en faveur de mon opinion. En effet, est-il possible d'admettre que la présence de silex mesviniens, à la base du Landenien, ait pu échapper à ces Messieurs ? Auraient-ils terminé leur rapport par cette phrase, sur l'importance de laquelle j'ai déjà appelé l'attention : « Nous ajouterons en finissant que sur les milliers de silex verdis provenant de la base

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1889, 3^e sér., t. XVII, pp. 499-516.

(2) *Id.*, 3^e sér., t. XVII, p. 506.

(3) *Id.*, t. VI, p. 68 et suivantes et pl. VI.

de l'étage landenien que nous avons examinés, nous n'en avons jusqu'ici rencontré aucun dont la fracture ne puisse s'expliquer par des causes autres que celle produite par l'action humaine (1). »

Je suppose que cette constatation est de M. Houzeau de Lehaie, qui doit avoir eu mainte fois l'occasion d'examiner la composition de la base des sables landeniens *non remaniés* dans les carrières de phosphate qu'il a exploitées; émanant d'un homme aussi expérimenté et aussi compétent, à qui la présence de silex mesviniens n'aurait certes pu échapper, cette constatation est d'une importance capitale.

S'il est admissible que des silex mesviniens aient été trouvés par MM. De Pauw, Mourlon et van Overloop à la base de la couche du Landenien de la carrière Quintens, — trouvaille dont je ne dénie pas la possibilité, — rien cependant n'empêche d'admettre qu'une confusion ait été faite par ces Messieurs entre les silex mesviniens et les silex verdis.

Avant de pouvoir trancher la question de l'âge relatif des silex mesviniens, il y aurait à élucider les questions suivantes : Où commence le Quaternaire et de quoi se compose-t-il ?

De ce que des silex mesviniens, à la carrière Quintens, ont été trouvés dans la partie supérieure *remaniée* d'une couche de sable landenien, sous-jacente à des cailloux roulés, base d'un limon quaternaire, j'infère que ces silex se trouvaient à la surface du sol lorsque se produisirent les phénomènes géologiques qui eurent pour résultat le dépôt de ce limon et que ces silex sont en conséquence antérieurs à ces phénomènes.

La situation des silex verdis, qui seuls se trouvent à la base des sables landeniens *in situ*, implique une toute autre interprétation; en effet, ceux-ci étaient probablement abandonnés à la surface du sol où se déposa la couche de sable landenien; j'ajoute que si ce dépôt eut lieu en mer profonde, comme l'affirment certains géologues et des paléontologistes (2), c'est que le sol sur lequel ces silex étaient abandonnés subit des affaissements qui eurent pour conséquence la formation d'une mer dans la région.

De même que les silex mesviniens, les silex verdis semblent n'avoir pas été longtemps exposés à l'action de l'air, bien que certains d'entre eux soient corrodés par places.

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 195.

(2) *Id.*, t. VI, pp. 173, 176 177, 179, 181, 182, 192, 196.

Il y a donc lieu de procéder à de nouvelles recherches, à l'effet de savoir si parmi les milliers de silex verdis provenant de la base des sables landeniens *in situ* de la région de Spiennes, il ne s'en trouve pas qui ont été taillés par l'homme. Contrairement à l'avis de tous mes confrères, je n'hésite pas à prétendre qu'il y en a.

Il est regrettable que M. Mourlon n'ait pas jugé utile de me convier à une visite de ses fouilles, lorsque des silex taillés ont été découverts à la base du Landenien de la carrière Quintens; mon intervention aurait pu être d'une certaine utilité. Quoi qu'il en soit, je ne considère pas la question que j'ai soulevée le 26 septembre 1887 comme étant résolue, puisque je suis encore actuellement seul de mon avis. Demandez-vous donc, Messieurs, si cette persistante divergence d'opinions ne prouve pas une fois de plus que nous ne faisons qu'entrevoir la possibilité d'interpréter la signification des hiéroglyphes que sont encore pour nous certains silex taillés? N'est-ce pas trop tôt de proclamer : « De ce qui était jusqu'ici un véritable chaos, M. Rutot en a fait une science.... Ses théories paraissent être l'expression de la vérité scientifique... »⁽¹⁾.

Je suis loin de pouvoir souscrire à cette enthousiaste acclamation; j'estime au contraire que la prudence est imposée plus que jamais à ceux de ces Messieurs qui ont fait passer la couche de Landenien de la carrière Quintens du Tertiaire inférieur au Quaternaire, pas même le plus ancien! N'est-ce pas là une solution précipitée, au moyen de laquelle on veut expliquer *quand même?* Est-ce bien là un procédé scientifique? Voyons, Messieurs, la couche de sable landenien de la carrière Quintens dormait paisiblement de son sommeil de Tertiaire inférieur, non remanié, bien en place; en conséquence, en 1887, vous déclarez que croire à la taille de mes silex est une absurdité, si même ils possèdent ce que nous croyons être les caractères de la taille intentionnelle!

En 1889, M. Mourlon, qui n'avait pris aucune part aux clameurs provoquées par l'annonce de ma découverte, constate la présence de silex taillés à la place d'où j'avais retiré les miens. Fort de ce fait, il déclare loyalement que je ne m'étais pas trompé, — ce dont je le remercie, — désigne la carrière sous le nom de *Quintens*, comme je l'avais fait, et attire de nouveau l'attention de l'Académie de Belgique et celle du monde savant sur l'existence déconcertante de ce

(1) A. RUTOT, *L'état actuel de la question de l'antiquité de l'homme*. (BULL. DE LA SOC. BELGE DE GÉOLOG., DE PALÉONTOL. ET D'HYDROL., t. XVII, p. 436, 1903.)

gisement de silex taillés. Voici les judicieuses réflexions que cette découverte lui suggère : « Comme on le voit par ce qui précède, le fait important qui ressort de l'examen des carrières de Spiennes et de Saint-Symphorien, c'est que les dépôts quaternaires de toute cette région sont nettement séparés des sables rapportés jusqu'ici à l'étage inférieur du Landenien, par une couche de base de cailloux roulés, dans laquelle ont été trouvés des ossements de Mammouth, de Rhinocéros et d'autres débris du Quaternaire diluvien. C'est aussi le niveau des silex chelléens, mais on y trouve également des silex mesviniens, roulés et remaniés.

• Quant aux sables verts, silexifères, sous-jacents, le fait seul d'y trouver presque partout des silex taillés et, parfois, en très grande abondance ne permet plus de les rapporter au Landenien.

• Mais s'ensuit-il pour cela qu'il faille, du même coup, les retirer du Tertiaire, où tous les géologues les ont placés jusqu'ici, pour les faire entrer dans le Quaternaire ?

• Pour agir de la sorte, il faudrait des données paléontologiques ou archéologiques, qui nous font défaut. Et, en effet, les silex mesviniens eux-mêmes sont d'un âge indéterminé, et en les invoquant ici, on s'exposerait au reproche de répondre à la question par la question (*).

Voilà, me semble-t-il, un procédé plus sérieux que celui qui consiste à prétendre, en 1887, que mes silex ne sont pas taillés, parce que leur gisement est du Tertiaire inférieur et puis, à partir de 1890, si je ne me trompe, que le gisement est du Quaternaire, parce que ces silex ont réellement été taillés par l'homme !

Il résulte à toute évidence de ce qui précède, que la logique et la science de certains géologues et de quelques paléontologistes belges ont été singulièrement prises en défaut !

Laissons donc aux savants de l'avenir, qui seront mieux documentés que nous ne le sommes et qui seront plus sagaces que nous ne l'avons été, laissons donc quelques problèmes à résoudre ! Contentons-nous d'avoir établi la question préalable, à savoir qu'à la base des sables landeniens, Tertiaire inférieur des géologues belges, se trouvent des silex incontestablement taillés par l'homme.

Ma conviction est que plus les recherches des traces de la présence de l'homme dans les couches géologiques se poursuivront et

(*) MOURLON, M., *Essai d'une monographie des dépôts marins et continentaux du Quaternaire récent, le plus ancien de Belgique*, pp. 52 et suivantes. Liège, 1900. (ANNALES DE LA SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, t. XXV^{bis}.)

se perfectionneront, plus l'existence de l'espèce humaine sera recon- nue dans un passé de plus en plus éloigné de l'époque actuelle; l'histoire de la science de l'homme depuis l'époque des mémorables découvertes de Schmerling, qui est un des fondateurs et des maîtres de cette science, m'autorise à m'exprimer comme je le fais; les décou- vertes de silex taillés n'en sont qu'à leurs débuts, ne l'oublions pas, et il n'est pas impossible, à mon avis, qu'elles ne s'arrêteront que là où toute trace de vie aura disparu de la croûte terrestre; les débris fossiles se décomposent avec tendance à disparaître complè- tement, à mesure que les transformations du sol les engagent de plus en plus avant dans ses profondeurs, de sorte que, graduelle- ment, la matière organisée et vivante se transforme jusqu'à reprendre l'état de ses principes chimiques constitutifs.

Je m'arrête un instant à l'intéressante communication faite par M. E. d'Acy au Congrès scientifique international des catholiques à Paris en 1891, parce que l'état de la question y est exposé par le savant auteur avec une impartialité et une lucidité remarquables : « M. Cels les découvrit (les silex tertiaires) dans le sable glauconi- fère, et même sur le terrain crétacé, à la base du Landenien, dans des exploitations de phosphate des environs de Spiennes. Il en présenta plusieurs spécimens, le 26 septembre 1887, à la Société d'anthropologie de Bruxelles. Il se montra d'ailleurs très réservé sur la détermination de l'époque à laquelle ils pouvaient appar- tenir, et demanda qu'une commission fût chargée d'étudier le gisement et d'en indiquer l'âge. Cette communication occasionna une discussion assez vive, à la suite de laquelle une commission se rendit sur le terrain, examina les couches et déposa un rapport, dont la conclusion fut que les silex présentés n'étaient pas l'*œuvre de l'homme tertiaire...*; *qu'il n'était pas possible d'admettre que le fond de l'océan landenien eût été jonché d'instruments de silex ayant servi à l'homme.*

» Malgré les protestations de M. Cels, cette manière de voir fut adoptée après un débat dont il ressortit, encore plus clairement que du rapport, que la question de la taille intentionnelle était mise de côté, et que les silex de M. Cels étaient condamnés uniquement parce qu'il était impossible que l'homme eût existé à l'époque à laquelle remontaient les dépôts dans lesquels la trouvaille avait été faite (1). »

(1) E. D'ACY, *Les silex mesviniens et les silex préquaternaires des environs de Mons.* (REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES, juillet 1891, p. 16.)

Je présente mes remerciements à M. d'Acy d'avoir bien voulu s'occuper de mes travaux avec sa courtoisie habituelle.

Ne sait-on donc pas encore que les objections rappelées par le savant M. d'Acy se réduisent à prétendre qu'une découverte ne cadrant pas avec les opinions et les théories généralement acceptées est une erreur, un non-sens, voire même une hérésie scientifique!

Que ne s'initient-ils, ces apôtres de la science orthodoxe, chère aux majorités de toutes les époques, que ne s'initient-ils, avant de faire de la critique, aux charmes et aux dangers de la méthode anthropologique!

A ce sujet, il est si bon de se rappeler parfois la spirituelle facétie que Louis Agassiz aimait à répéter à ses élèves, d'après ce que m'en a rapporté un d'eux, actuellement professeur à l'Université de New-York : *Toutes les fois qu'un fait nouveau et saisissant se produit au jour dans la science, les gens disent d'abord : ce n'est pas vrai ; ensuite : c'est contraire à la religion ; et à la fin : il y a longtemps que tout le monde le savait.*

Dans le cas dont je m'occupe, le *à la fin* me semble avoir été beaucoup plus drôle!

Je désire rappeler la publication de mon ami Delvaux : *Un dernier mot sur l'homme tertiaire de Spiennes* (*).

Ce *Dernier mot* fut provoqué par ma communication intitulée : *Considérations complémentaires relatives aux silex mesviniens*, lue en la séance du 27 mai 1889, dans laquelle j'ai déclaré, au grand scandale de Delvaux, que je maintenais tout ce que j'avais avancé dans ma communication du 26 septembre 1887.

Je rends hommage à la franchise et à la loyauté de mon savant collègue. Je viens de relire son *Dernier mot*, non sans un souvenir ému; nos discussions et les conseils qu'il voulut bien me donner y sont rappelés avec amertume; Delvaux était un homme savant, loyal, généreux et dévoué, mais il était aigri par le malheur et les souffrances physiques; sa mort m'a causé de sincères regrets.

A la séance de la Société du 27 février 1893, MM. de Munck et Rutot signalèrent la découverte de silex taillés dans le sable landenien de la *carrière Hélin*. Par suite d'une coïncidence, comme il en arrive, j'avais précisément l'honneur de présider cette séance; m'étant informé à mon voisin, notre dévoué Secrétaire général, afin de savoir où était située cette *carrière Hélin*, dont j'entendais

(*) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. IX, pp. 200-212.

parler pour la première fois, il me fut répondu : « Mais c'est ta carrière Quintens ! » A ces mots, je me suis empressé de faire constater et reconnaître par M. Rutot que les silex en question avaient été recueillis à la place où j'avais trouvé ceux qui depuis le 26 septembre 1887 avaient donné lieu à tant de protestations, surtout de sa part, ainsi que ceux découverts, en août 1889, par MM. De Pauw et Mourlon (*).

Je prie M. Rutot de bien vouloir remarquer que je n'ai jamais songé à abandonner ma découverte au malencontreux sort qui lui avait été fait par quelques savants confrères; je n'en veux citer d'autre preuve que l'irréductible énergie mise par moi à maintenir tout ce que contenait ma communication du 26 septembre 1887 à la Société d'anthropologie de Bruxelles.

Je m'empresse d'ajouter que M. Rutot — et je l'en félicite — semble depuis lors revenu à une appréciation plus exacte et en conséquence plus équitable de ma découverte; j'en juge d'après l'extrait des *Annales de la Société géologique du Nord* intitulé : *Excursion géologique du 24 juillet 1898 à Saint-Symphorien, Spiennes et Harmignies (environs de Mons) sous la direction de MM. J. Cornet et Rutot* : « De cette exploitation, on passe immédiatement dans une suite d'autres, abandonnées et éboulées, dont la principale, connue sous le nom de *Carrière Hélin*, restera à jamais célèbre dans les annales de la science anthropologique.

» Il y a quelques années, on y voyait la coupe suivante :

- | | |
|--|------------------------|
| 1. Terre à briques, puis ergeron très stratifié, à base oblique, très ravinante, mais peu graveleuse | 3 à 6 mètres. |
| 2. Limon gris stratifié (étage moyen de M. Ladrière), avec cailloutis à la base | 0 à 1 ^m ,60 |
| 3. Sable irrégulièrement stratifié, verdâtre, avec lits graveleux intercalés et important cailloutis à la base | 2 ^m ,50 |
| 4. Lambeaux de sable vert avec faible cailloutis à la base (identiques à la couche n° 3 de la carrière Hardenpont) | 0 ^m ,50 |
| 5. Lambeaux de sable argileux vert-noir, landenien, avec très-important cailloutis de silex verdis à la base | 0 ^m ,50 |
| 6. Faille : d'un côté on voit le tuffeau de Saint-Symphorien, jaune, à Thécidées, avec son gravier de base, reposant sur la craie brune phosphatée; de l'autre côté, craie brune phosphatée. | ? |

(*) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. XI, p. 207.

» Ici, tous les termes du Quaternaire de Belgique sont représentés :

- » N° 1 est le *Flandrien*;
- » N° 2, l'*Hesbayen*;
- » N° 3, le *Campinien*;
- » N° 4, le *Moséen*.

» C'est au bas du cailloutis de la couche 3 (Campinien à *Mammoth* et *Rhinoceros tichorinus*) que M. Cels, membre de la Société d'anthropologie de Bruxelles, a fait la découverte mémorable d'un très important et riche atelier de taille de silex fournissant par centaines des instruments en tout semblables à ceux découverts précédemment dans la tranchée de Mesvin par M. Neirynek, puis par M. E. Delvaux, enfouis à la partie supérieure d'un sable identique au Moséen n° 4 (1). »

Depuis quelques années, M. Rutot a fait savoir que certaines régions de la Belgique contiennent de véritables bancs de silex taillés et que les plus anciens d'entre eux ont été découverts et reconnus par lui : tels sont les *silex reuteliens*.

Lors d'un entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir, en septembre dernier, au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, avec M. Rutot, il m'a appris, à mon grand étonnement, qu'il n'avait jamais vu les silex verdis du gisement de la carrière Quintens ! En ce qui me concerne, grâce à M. Rutot, j'ai pu examiner à loisir les *silex reuteliens*, et j'ai constaté qu'entre ceux-ci et les silex mesviniens, il n'existe pas de différence sensible.

J'ai réservé jusqu'à la fin de ma communication, Messieurs, l'incident le plus bizarre et le plus extraordinaire de l'histoire de mes silex verdis : le rapport de MM. Delvaux et Houzeau de Lehaie, destiné à réduire ma déconcertante découverte à néant, ne m'a fait que prouver l'extension, à la région de Spiennes tout entière, du fait constaté par moi dans le gisement de la carrière Quintens : c'est-à-dire qu'à la base des couches de sable landenien *in situ* se trouvent des silex verdis dont la taille est incontestablement accidentelle, d'après ces Messieurs.

Or, M. Rutot, par son savant travail intitulé : *Les industries primitives. Défense des éolithes. Les actions naturelles possibles sont inaptes à produire des effets semblables à la retouche intentionnelle*, a

(1) Lille, 1898, pp. 191 et suivantes.

démontré que la taille des silex qui a été méconnue, non seulement par les auteurs du rapport, mais par tous mes confrères en anthropologie, n'était pas due à des accidents tels que :

- A. — *L'action des changements de température ;*
- B. — *L'action des cours d'eau à allure torrentielle ;*
- C. — *L'action des vagues de la mer ;*
- D. — *L'action du tassement des couches* (1).

M. Rutot a démontré, dis-je, que la taille de ces silex ne pouvait être qu'intentionnelle, due en conséquence à l'action d'un être intelligent, qui, à mon avis, ne peut être que l'homme.

Je reste donc convaincu que les silex verdis sont les plus anciennes traces de l'homme découvertes à ce jour dans l'Europe occidentale.

Il me reste, pour finir, à présenter mes remerciements à M. Rutot d'avoir été, à son insu, le plus dévoué de mes collaborateurs.

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. XX, p. 9.

